Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 2 (1927)

Heft: 10

Artikel: Les journées cantonales de sous-officiers

Autor: Weisshaupt, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-706186

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Der Schweizer Unteroffizier

OFFIZIELLE MITTEILUNGEN
DES SCHWEIZERISCHEN UNTEROFFIZIERS-VERBANDES

COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ASSOCIATION
SUISSES DE SOUS-OFFICIERS

Le Sous-Officier Suisse

Redaktion „Schweizer Unteroffizier": E. Möckli, Adj. U.-Of., Postfach Bahnhof Zürich
Redacteur de langue française: Ier Lieut. Dunand, Escalade 8 Genève

De la signification des insignes de grade.

Après son licenciement de l'Ecole de sous-officier de 3 semaines, précédée du cours de répétition de 13 jours, le jeune sous-officier reçoit de son Commandant de compagnie, pour autant qu'il ait rempli les conditions requises, le grade de caporal, ainsi que la mention de nomination. En même temps son nouveau grade est inscrit dans son livret de service. Après tout celà le voilà transféré dans la catégorie des gradés, de ceux qui commandent; à ce moment il n'a pas seulement reçu un titre, mais il a aussi accepté les charges qui en découlent.

Jeune camarade, es-tu vraiment conscient de ce que celà veut dire pour toi: être sous-officier? Tu es le plus vieux camarade de tes subordonnés. C'est sur toi que le jeune soldat jette son premier coup d'œil, car il te reconnaît comme son chef. Libre et fier il vient à toi avec la confiance d'être jugé comme un homme intègre. La base de tout ton succès, au point de vue éducatif est que tu saches maintenir cette confiance, comme ton subordonné te l'a accordée. C'est plein de bonne volonté qu'il se soumettra à toi et exécutera les ordres que tu lui donneras, car il est conscient de leur nécessité. Il sait qu'il ne peut être s o l d a t que s'il sait o b é i r. Son obéissance ne sera pas provoquée par la crainte d'une punition ou la peur du chef. Son obéissance sera naturelle et librement consentie; elle reposera sur la confiance qu'il a en toi, son chef. Le soldat attend de toi les preuves de tes hautes connaissances et grandes capacités, toutes choses dont tu lui es redevable, si tu ne veux pas que sa confiance soit ébranlée. Au point de vue qualités militaires, tu dois être de beaucoup supérieur à ton subordonné, car tu n'as pas seulement à l'instruire militairement, mais tu dois aussi développer ses qualités morales. En conséquence tu dois être un modèle pour lui; modèle qu'il imitera; et en cas de guerre, s'il le faut, après avoir partagé avec toi les bons comme les mauvais moments, les privations comme les joies, il saura aussi, comme toi, mourir.

C'est toi qui est responsable à ce que les relations qui doivent exister entre ton subordonné et toi, soient fixées dès le début, d'une façon exemplaire. Aborde le avec un calme réfléchi, sans affectation. Tu es aussi un homme et comme tel non exempt de fautes et défauts. Si par erreur ou dans un moment de mauvaise humeur, que tu ne parviens pas à maîtriser, tu commets une injustice contre ton soldat; que ta fierté ne t'empêche pas de corriger ton injustice. Celà ne te diminuera pas à ses yeux, bien au contraire, il honorera ta droiture. Vis-à-vis de tes soldats évite de te donner une importance démentie par tes qualités intellectuelles et morales. Si tu sais te maîtriser dans n'importe quelle situation, jamais tu n'auras besoin d'avoir recours à des moyens incorrects pour maintenir ton prestige sur tes subordonnés.

Penses que tes supérieurs, tes camarades, tes subordonnés ont constamment l'œil sur toi, observent scrupuleusement ce que tu fais et exercent à ton endroit, chaque fois que tes faits et gestes la provoquent, une sévère critique. Ils te jugent d'après ce qu'ils voient de toi en public, sur la rue, au café, partout où ils te voient. Ils t'apprécient d'après le milieu dans lequel tu vis, d'après la manière dont tu te donnes et dont tu agis. Ne dis pas que celà n'a pas d'importance si tu fréquentes des locaux malfamés, des femmes de mœurs douteuses; comme tel tu seras jugé et avec raison, comme indigne de ton grade. Plus jamais tu ne réussiras à reconquérir la confiance ébranlée. Tu dois bien te rendre compte que partout où tu es, parcequ'habillé autrement que tes hommes, tu attires l'attention. Vis-à-vis des civils tu seras particulièrement poli et prévenant. Parmi eux il y a beaucoup d'hommes qui ont fait beaucoup, beaucoup plus de service que toi et qui ne comprendraient pas pourquoi tu es peut être impoli ou fais le monsieur qui a tout vu, sait tout et qui n'a plus rien à apprendre. La modestie et la prévenance sont des qualités qui honorent un gradé.

En un mot; tes supérieurs et subordonnés attendent de toi que tu sois un h o m m e dans toute l'acceptation du terme. L'acceptation des insignes de grade n'est pas l'acceptation d'une décoration; c'est un honneur qui t'est fait par la Patrie. Pour toi ils signifient que tu dois prendre le parti du pays et de l'armée où et quand que ce soit. Ils t'obligent à agir avec décision et énergie contre tous ceux qui dénigrent l'armée gardienne de notre patrimoine national. Toute ta manière de te comporter pendant et en dehors du service doit montrer que tu es digne d'appartenir à cette armée. Sois bien imbu de cette idée que tes insignes de grade signifient en définitive que s'il le faut, tu donneras ton sang pour ton beau pays s'il est mis en danger tant par un ennemi interne qu'extérieur.

Möckli, adj.-s.-off.

Les journées cantonales de sous-officiers.

Les comptes-rendues publiés dans notre organe central sur les journées cantonales de sous-officiers ont montré que ces joutes pacifiques régionales prennent un heureux développement et que les exercices qui en

constituent le programme s'inspirent de notre activité hors service dans son ensemble. Ces journées cantonales relèvent l'importance de nos groupements régionaux et confirment l'avantage que peuvent avoir les sections isolées à s'y rattacher ou à en constituer de nouveaux là où il n'en existe pas encore.

Qu'il me soit permis d'exprimer ma pensée sur quelques considérations d'ordre technique que m'ont suggérées les expériences acquises au cours des récentes journées en question. Comme on sait, l'assemblée des délégués de Genève, se ralliant à la proposition du comité central, a décidé que les règlements et dispositions relatifs aux journées cantonales de sous-officiers doivent être soumis à l'approbation dudit comité. Il est donc désirable sinon nécessaire que ces règlements soient adressés à temps au comité central, c'est-à-dire avant leur impression et avant leur envoi aux sections, de manière que le comité central puisse y apporter les modifications qui lui paraîtront opportunes.

Les journées d'Aarau et de Teufen, auxquelles j'ai eu l'honneur de participer comme délégué du comité central, m'ont laissé une très bonne impression. L'organisation était aux deux endroits excellente; un grand nombre d'officiers s'étaient mis à la disposition des organisateurs. Le programme comportait pour le concours de section le tir au fusil et au pistolet, lancement de grenades et estimation de distances. Pour le concours de section comme pour le concours invidiuel on avait appliqué en général les dispositions de Zoug et les règlements de concours du comité central dont la valeur pratique s'est ainsi confirmée.

Un concours individuel qui, entre autres réunit un assez grand nombre de participants fut la course d'obstacles. C'est là une constatation qui engagea le comité technique à vouer une attention plus grande à ce genre de concours. Personnellement j'estime que cet exercice a aussi son importance, sourtout si, pour la taxation, l'on prend comme critère non pas la valeur sportive mais la valeur militaire de l'exercice et si l'on choisit des obstacles appropriés. J'entends par là que le classement ne doit pas s'opérer uniquement d'après la rapidité d'exécution, mais aussi d'après la manière dont les obstacles ont été surmontés et la façon dont s'est comporté le coureur. Notre course d'obstacles ne doit pas constituer qu'un exercice physique; elle peut aussi servir à développer les qualités de celui qui est appelé à diriger une troupe. Les expériences faites à ce propos lors de la journée cantonale à Schaffhouse, dont la course d'obstacles et ses effets pratiques ont été longuement commentés dans notre journal, n'ont à mon avis pas encore été surpassées.

J'ai remarqué avec regret que l'on a délaissé jusqu'ici dans les journées cantonales les exercices de commandement et d'instruction qui me paraissent pourtant dignes de figurer au premier rang de nos concours. Ces exercices aux variations infinies sont en effet les seuls qui rentrent dans la sphère d'activité spécifique du sous-officier et qui permettent de se faire un jugement des capacités individuelles. Jestime que nos sections devraient s'intéresser beaucoup plus à ce genre d'exercices. Ils fourniraient une bonne occasion de réaliser le désir de coopération à notre activité en dehors du service exprimé dans les milieux de nos officiers. Nous devons astreindre à ces exercices si nous voulons sérieusement nous y intéresser.

Les expériences faites lors des journées suisses de sous-officiers à Zoug ont, il est vrai, montré que notre ancien règlement présente encore des lacunes sur différents points. Le comité technique s'efforcera de les combler après avoir pris l'avis de personnalités compétentes. Je serais reconnaissant aux membres de l'association qui auraient des propositions à formuler de me les soumettre.

Quelques mots encore en ce qui concerne les distinctions. Nous sommes fiers à bon droit de notre activité volontaire en dehors du service. Tout sous-officier conscient de l'importance de son rôle doit considérer comme un devoir de s'exercer en dehors du service. Il doit donc lui paraître tout naturel de participer aux concours de sa section, d'autant plus qu'il a ainsi l'occasion d'affirmer sa valeur. Notre activité serait factice si nous prenions part à un concours dans l'unique espoir d'y obtenir un « prix » d'une valeur plus ou moins grande. Certes, il est juste que les plus méritants soint récompensés et je serais le dernier à m'y opposer. Il faut cependant convenir que ces récompenses causent souvent de réels soucis aux organisateurs des journées cantonales et constituent un obstacle qui tent devenir insurmontable dans les endroits où les conditions locales ne se prêtent pas à la collecte de dons.

En diverses occasions on a déjà procédé avec succès à la remise d'un type unique de distinctions sous la forme de médailles de bronze ou d'argent.. Une distinction de ce genre présente entre autres avantages celui de constituer un souvenir durable et honorable.

Si l'on octroie des dons en nature et des dons d'honneur aux journées suisses de sous-officiers, nous les accepterons avec reconnaissance et nous réjouirons avant tout de l'intérêt que témoignera ainsi la population à l'égard de la plus grande de nos manifestations.

Pour ce qui est des journées cantonales, je suis d'avis qu'il y aurait lieu de simplifier autant que possible la question des distinctions et de n'en décerner qu'aux meilleurs.

Je voudrais, pour terminer, vivement recommander aux comités des groupements régionaux d'organiser régulièrement ces journées cantonales. Elles encouragent nos sections au travail et, ce qui a aussi son utilité, attirent l'attention du public sur notre activité, par laquelle nous rendons service à notre armée et à notre belle et chère patrie.

Le Président du Comité technique:

E. Weisshaupt, adj.-s.-of.

Schweizerische Unteroffizierstage.

Wir werden unter dieser Rubrik in Zukunft eine Reihe von organisatorischen und technischen Fragen zur Diskussion stellen, die für die Vorbereitung der Schweiz. Unteroffizierstage 1929 in Solothurn wertvoll sein können. Unsere grösste bisherige Veranstaltung dieser Art hat 1925 in Zug einen vollen Erfolg gebracht, trotzdem sich dort noch einige Mängel zeigten, die erst bei der praktischen Durchführung zutage traten. Unsere nächsten Unteroffizierstage in Solothurn sollen einen weiteren wesentlichen Fortschritt sowohl in organisatorischer, wie auch in technischer Hinsicht bedeuten. Wir bitten die Herren Offiziere, aber auch die Kameraden Unteroffiziere und alle, die bezüglich der